secoursalpinsuisse

Rapport annuel **2014**

Une fondation de

rega

Schweizer Alpen-Club SAC
Club Alpin Suisse
Club Alpino Svizzero
Club Alpin Svizzer

Éditorial

2014, une année qui a poussé à la réflexion

L'exercice 2014 restera, au sein de notre organisation, l'année de la réflexion sur nos actions et notre manière de traiter les risques, dans la formation, pendant les interventions et au niveau administratif.

Il est clair que les sauveteurs, tant pendant les cours que les interventions, sont exposés à des risques résiduels et, souvent, bénéficient d'une petite part de chance. «Les terrains hostiles» comptent en effet parmi nos zones d'intervention privilégiées. Nos équipes partent en mission généralement par mauvais temps ou de nuit et fournissent un travail intense jusqu'à épuisement. Nous nous souvenons tous les sauvetages médiatisés impliquant des moyens énormes. Néanmoins, les performances peu spectaculaires pour sauver des blessés ou des personnes en détresse sont tout aussi exigeantes. Pourtant, elles tombent rapidement dans l'oubli…

Dans ce contexte, la disparition de notre collègue Franz Werren, guide de montagne de Meiringen, suite à un accident survenu en plein sauvetage, nous a d'autant plus touchés. Il reste dans notre cœur, de même que nous pensons à tous les autres sauveteurs qui partent en opération sans que le public le sache vraiment.

Au sujet du sérieux de notre mission, un point positif est toutefois digne d'être mentionné: lors de la première Journée des partenaires, le Conseil de fondation, la Direction ainsi que les présidents des Associations régionales ont posé les bases d'une collaboration solide – dans les bons comme dans les mauvais moments. Nous avons montré à nos partenaires, en situation, comment le sauvetage fonctionne en réalité, et tous ont été enthousiasmés.

Le Conseil de fondation a accueilli deux nouveaux membres en 2014: Françoise Jaquet et Pius Furger, deux personnalités qui connaissent parfaitement le sauvetage alpin, de par leur engagement en faveur du CAS, et qui s'intéressent de près à notre travail.

De plus, le Conseil de fondation a décidé d'endosser des responsabilités internationales et m'a nommé candidat au poste de président de la CISA. Suite à mon élection, dans le cadre du congrès CISA organisé à Lake Tahoe, j'ai pris mes fonctions et suis certain que le SAS saura, grâce à ce poste, construire le réseau nécessaire, à l'international également.

Enfin, il ne me reste qu'à adresser mes plus sincères remerciements à tous ceux qui, l'an dernier, ont œuvré de quelque manière que ce soit à la réussite de notre mission, mais aussi à la résolution des problèmes rencontrés au SAS.

2014 a apporté la preuve que l'union fait la force et que nous disposons des réserves nécessaires pour faire face aux difficultés.

Je me réjouis d'aborder avec vous l'année SAS 2015!

Franz Stämpfli
Président du Conseil de fondation

Direction

Andres Bardill
Directeur du SAS

Elisabeth Floh Müller
Directrice suppléante du SAS

Theo Maurer
Chef de la Formation

Organisation

Répartition géographique

SARO Secours Alpin Romand
ARBE Secours Alpin Bernois
ARZ Secours Alpin de Suisse centrale
SATI Secours Alpin du Tessin
ARGL Secours Alpin de Glaris
ARO Secours Alpin de Suisse orientale
ARG Secours Alpin des Grisons

Répartition par types d'organisations

Associations régionales	7
Stations de secours	87
Sauveteuses et sauveteurs bénévoles	2954
dont Spécialistes techniques Hélicoptère (SSH) (sapeurs-pompiers professionnels BE, BS, GE, ZH inclus)	131
dont Spécialistes techniques Chiens LW aptes aux interventions	75
dont Spécialistes techniques Chiens GS aptes aux interventions	53
dont Spécialistes techniques Canyoning	26

Rapport annuel 2014

L'exercice 2014 du Secours Alpin Suisse SAS s'est placé sous le signe de l'introspection et de l'évolution. Des nouveautés au niveau de la formation des spécialistes techniques, l'implication des organisations partenaires, des projets dans le domaine de la logistique, pour ne citer que ces points, ont constitué autant de défis à relever pour tous les protagonistes.

La redéfinition des limites des stations en 2014 a débouché sur le redécoupage de la carte en zones d'interventions, assorties de responsabilités claires. Ainsi, les zones non desservies de même que les besoins en sauveteurs pour des interventions en terrain hostile ont pu être identifiés. La collaboration entre stations de secours et partenaires a été optimisée pour plusieurs projets spécifiques à petite échelle. Deux exemples: la coopération entre la station de secours du Jura et un groupe de secours argovien au pied est de la chaîne jurassienne ainsi que l'utilisation de la station de secours de Vispertermi-nen, en Valais, dans le cadre de travaux de sauvetage sur la remontée mécanique RMS de Gibidum.

En 2014, les stations de secours CAS et les spécialistes techniques des organisations partenaires ont effectué 659 opérations, soit un peu moins que l'année précédente (675). Au total, 848 personnes ont bénéficié de notre aide. La répartition des interventions s'est avérée atypique sur l'année. Pendant l'hiver 2013/2014, très favorable, les secours n'ont guère dû intervenir. Les équipes cynophiles LW n'ont procédé, en début de saison, qu'à une poignée d'opérations régionales sur des zones très limitées. L'été ayant été mitigé, les sauveteurs n'ont pas eu beaucoup de travail jusqu'à fin août. Ensuite, l'automne radieux a généré, de septembre à novembre, nettement plus d'interventions que la moyenne des années précédentes. À cause de la météo, les interventions des seuls SSH n'ont pas été fréquentes, les équipes devant souvent se rabattre sur une approche uniquement terrestre.

Nous nous souvenons tous de l'accident tragique de notre camarade Franz Werren, fin juillet, dans la région de Schweibenalp, sur la commune de Brienz. Sa disparition laisse un grand vide, et nos pensées accompagnent sa famille. Cette tragédie a déclenché une vague d'entraide et un grand soutien dans nos rangs. Le traitement administratif de l'événement a révélé l'importance des diverses précautions organisationnelles. Nous constatons que les prérequis sont rassemblés pour éviter les coups durs, tant économiques que juridiques.

En juin 2014, une intervention spéciale s'est déroulée dans le complexe souterrain de Riesending, dans la région de Berchtesgaden, en Allemagne. L'équipe de Spéléo Secours Suisse a réalisé un excellent travail et a largement contribué à la réussite de l'évacuation du spéléologue grièvement blessé. Les sauveteurs ont effectué leur mission exigeante en tant qu'«employés» du SAS.

En 2014, la collaboration avec les sociétés de remontées mécaniques et les centrales électriques a pu être intensifiée, portant à 35 le nombre d'accords signés au total à fin décembre. Ils réglementent la coopération lors de travaux de dégagement, d'interruption de l'exploitation et autres situations d'urgence. Les stations de secours impliquées s'engagent à s'entraîner aux interventions sur les installations des zones concernées. En contrepartie, les sociétés dédommagent généralement les stations de secours en leur offrant des abonnements gratuits ou en leur permettant d'accéder aux infrastructures pour leurs exercices et leurs manifestations.

Le déploiement du nouveau concept de formation modulaire pour les spécialistes techniques a commencé à partir de l'automne 2014. Il s'agit principalement de transmettre les mêmes connaissances de base à tous les spécialistes techniques, raison pour laquelle ils suivent certains modules en commun. Associés aux modules spécifiques des disciplines, ils confèrent les compétences nécessaires aux différents types d'interventions. Dans un premier temps, cette nouvelle approche a suscité de nombreuses critiques. Les réserves concernaient moins la modularisation que le fait de ne pas conserver les structures et lieux des cours habituels. Le nouveau concept vise non seulement à homogénéiser les contenus pédagogiques mais aussi à décentraliser les cursus et à mieux répartir les

cours sur le territoire SAS – une stratégie qui s'inscrit dans l'esprit de nos structures fédérales. Parallèlement aux modules de formation, l'administration des cours passera par notre site Internet. Ainsi, les instructeurs n'auront plus à accomplir de tâches bureaucratiques fastidieuses.

En juin 2014, nous avons lancé une invitation inédite aux sociétés partenaires, aux fondateurs et aux présidents des associations régionales: participer à une journée de sauvetage pratique, dans la région du Grimsel. Nous avons organisé la journée avec la station de secours CAS d'Oberhasli et la base Rega de Wilderswil. Courtiers en assurances, juristes, banquiers, graphistes et spécialistes radio ont assisté à des démonstrations et exercices complexes par un temps radieux. Ils ont été enthousiasmés par la compétence technique des équipes de sauveteurs.

Les équipes cynophiles de recherche en avalanche de la région bernoise ont elles aussi eu l'opportunité de démontrer leur efficacité au public dans le cadre de l'exposition anniversaire dédiée à Barry, au Musée d'histoire naturelle de Berne. Des démonstrations pratiques, débats et conférences de presse ont fait le lien entre le légendaire saint-bernard et les chiens de recherche en avalanche contemporains.

Des changements ont eu lieu pendant l'année au Secrétariat, à Zurich, ainsi que parmi les collaborateurs Rega au service du SAS. Après son congé maternité, Sandra Santer se charge à nouveau de la comptabilité du SAS dans son intégralité. Elle travaille désormais entièrement pour le SAS, à 50 pour cent, et dirige en sus l'administration du personnel. Alexandra Fuchs a pris à l'automne les rênes de l'administration des interventions de la Rega. Epaulée par Kelly Gray et Marc Lieberherr, elle effectue la facturation des interventions du SAS.

Pascale Hosennen a quitté le Secrétariat de la Commission internationale du sauvetage alpin (CISA) en février 2014, remplacée depuis le 1er juin par Tom Spycher, employé à 30 pour cent. Ce dernier consacre la majeure partie de son temps à la centrale d'hélicoptères de la Rega.
Stefan Fricker a quitté la coordination médicale à l'automne et œuvre désormais à plein temps comme ambulancier à la base Rega de Bâle. Désormais, le Dr Michael Lehmann est aux commandes de la coordination des activités médicales du SAS.

Un projet a été lancé en 2014 en vue d'améliorer la gestion du matériel et du stock SAS dans son ensemble. Le système est actif depuis début 2015. Les interfaces entre la gestion du matériel et la comptabilité seront dans une large mesure automatisées. Les flux de matériel pertinent pour la sécurité et les contrôles qualité correspondants seront ainsi homogènes et transparents.

Les fondateurs ainsi que la Direction de la Rega et celle du SAS se sont penchés sur la médecine dans le sauvetage alpin. Ils ont réfléchis à la question de l'implication les médecins du sauvetage héliporté de la Rega dans les interventions terrestres et à la manière de délimiter leur action par rapport à celle des divers services d'urgences. Le manque de moyens médicaux pour les cas d'urgence dans plusieurs régions les a poussés à examiner ces points. La décision finale n'a pas encore été prise. Les nouveautés seront seulement appliquées au printemps 2015.

Franz Stämpfli, le président du Conseil de fondation SAS, a été élu président de la CISA au congrès de la Commission internationale du sauvetage alpin, en octobre. Il succède à Gerold Biner. Fin 2014, Corine Blesi, responsable des interventions héliportées Rega, a été élue pour prendre le relai de Franz Steinegger au Conseil de fondation du SAS.

Au nom de la direction, nous adressons un grand merci à toutes les sauveteuses et à tous les sauveteurs, aux organisations partenaires et aux personnes concernées pour leur précieux engagement en 2014.

Andres Bardill, directeur

Interventions

Interventions par mois

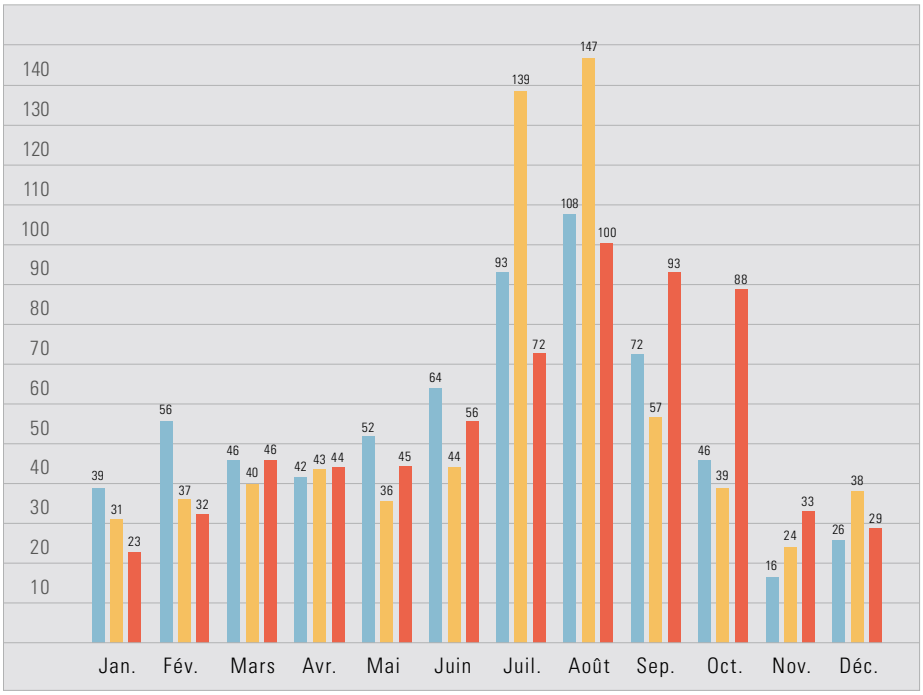

2014 peut être décrite comme l'année des extrêmes météorologiques. Avec 2011, l'année a été la plus chaude depuis le début des mesures, en 1864. Après un enneigement inédit dans le sud en début d'année, les six premiers mois se sont caractérisés par une douceur extrême dans tout le pays. Le cœur de l'été s'est avéré partout pluvieux, froid et très peu ensoleillé. Au mois du juillet, des précipitations record ont été enregistrées sur le versant nord des Alpes. La chaleur s'est réinstallée sur la Suisse à l'automne, et le sud a subi des précipitations sans précédent, se traduisant par des inondations. Ces conditions météorologiques se sont répercutées sur le nombre d'interventions.

Interventions et personnes impliquées

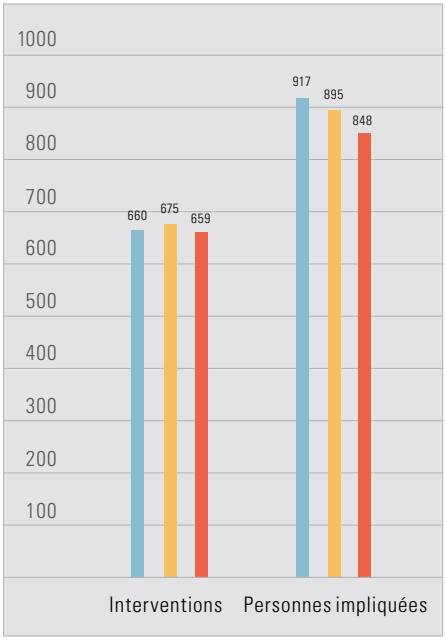

Nombre d'interventions par association régionale

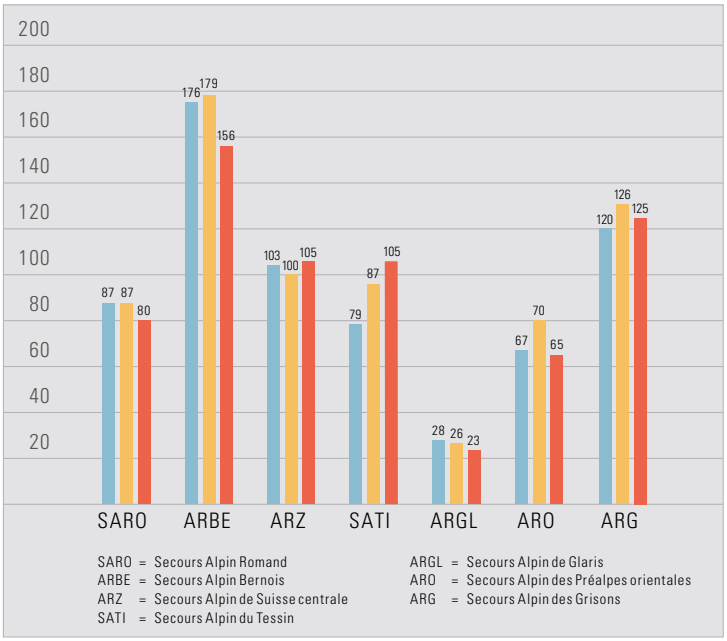

financement

Financement du SAS

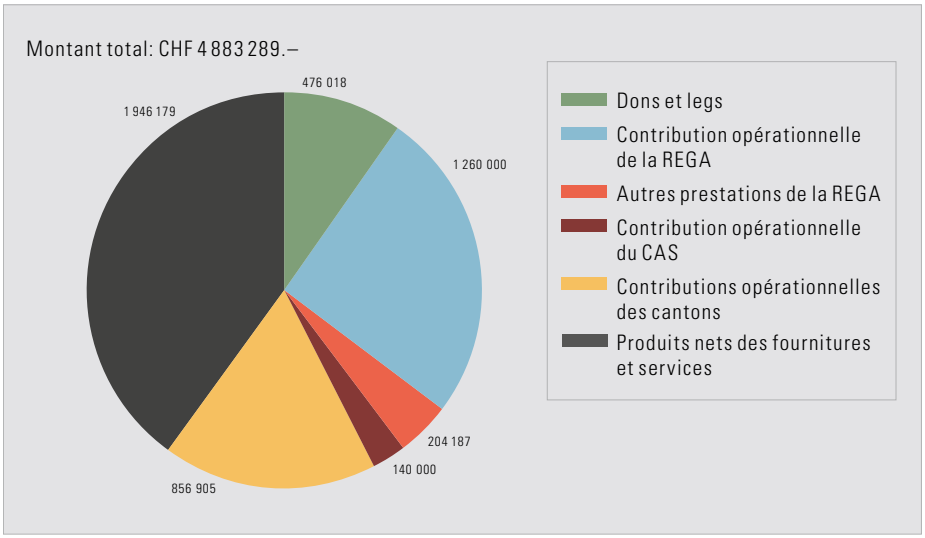

Comme par le passé, le SAS va continuer de s'appuyer financièrement sur trois piliers principaux: les contributions opérationnelles des cantons, les recettes issues des interventions facturées et les contributions opérationnelles des fondateurs, Rega et CAS. Grâce à ce système de financement, le SAS pourra continuer à garantir un service public de sauvetage en montagne adapté aux conditions et aux circonstances.

Contributions des cantons et accords de prestations

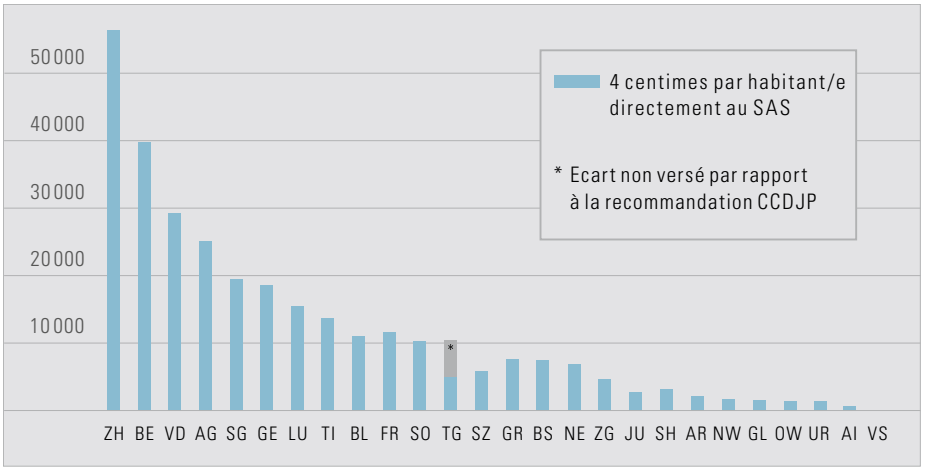

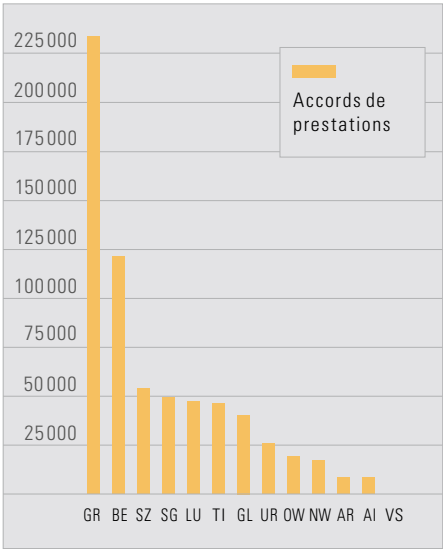

Le Secours Alpin Suisse est cofinancé par les cantons dans le cadre d'un accord de convention basé sur une recommandation de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et de police CCDJP (contribution à hauteur de 4 centimes par habitant/e). Le canton de Thurgovie est le seul à ne pas suivre ladite recommandation. En outre, des accords de prestations individuels ont été signés avec certains cantons disposant de stations de secours sur leur territoire.

conclusion

Rapport annuel et commentaire sur l'exercice

L'exercice 2014 du SAS se clôt sur un excédent de CHF 98 680. La Direction a demande au Conseil de fondation d'ajouter ce montant au capital de l'organisation, portant ainsi ce dernier à CHF 3,2 millions. L'objectif à long terme est que cette somme atteigne le niveau des charges annuelles, à savoir environ CHF 4,8 millions. Ainsi, des liquidités suffisantes seraient garanties pendant quelques mois, même en cas difficultés d'encaissement.

Côté recettes, dans le compte du résultat, le produit issu des interventions et des travaux pour le compte de tiers (livraisons et prestations) constitue le poste principal. Avec 659 interventions réalisées, soit un nombre légèrement inférieur à celui de 2013, les dépenses facturées, d'un montant total de CHF 2,06 millions, sont pourtant pratiquement identiques à celles de l'année précédente. Ceci est dû à quelques interventions majeures ayant impliqué des frais de personnel élevés pendant une durée prolongée. Notamment, une opération de grande envergure, réalisée avec notre organisation partenaire Spéléo Secours en Bavière dans le complexe souterrain de Riesending, a grevé l'exercice de plus de CHF 160 000. Ce type d'opération a une incidence directe sur le compte de résultat du SAS.

Dans ce contexte, les questions tarifaires constituent un sujet récurrent, et des ajustements sont envisagés. Au vu de nos structures organisationnelles ainsi que du taux élevé de bénévoles, nous sommes toutefois réticents à lancer des négociations tarifaires qui remettraient en question l'«esprit du sauvetage alpin» et le système de milice.

Les deux fondateurs, Rega et CAS, ont versé les contributions budgétées, de CHF 1,4 million. A cela s'ajoutent des prestations supplémentaires de la Rega, à hauteur de CHF 205 000. L'an dernier, quelque CHF 476 000 de dons ont été récoltés, dont environ CHF 260 000 de dons directs au SAS, le reste ayant été apporté par les stations de secours. Les associations régionales ont puisé dans leur budget pour financer l'équipement personnel des sauveteurs. En 2014, la collaboration avec les sociétés de remontées mécaniques et les stations de secours locales s'est encore développée, et les recettes sur travaux pour le compte de tiers ont augmenté.

Côté charges, l'exercice est principalement grevé par les frais de personnel ainsi que de matériel pour les sauveteurs. Les tenues et l'équipement personnel de sécurité constituent toutefois un facteur de motivation important pour les sauveteurs qui œuvrent de manière bénévole – un critère à ne pas sous-estimer.

Dans les actifs circulants, les créances vis-à-vis des tiers sont en hausse de CHF 65 000, atteignant près de CHF 765 000 fin 2014. Cette tendance à la hausse s'explique par la dissolution de ducroires, pour un montant de CHF 286 333.

L'équipement de sauvetage en crevasse, le matériel Polycom du Secours Alpin des Grisons et les valises de relais radio sont déclarés avec une valeur comptable de CHF 88 000 après amortissement normal de CHF 60 200. De plus, la solution de gestion du matériel informatique SAP est activée avec CHF 101 000.

Avec les recettes annuelles provenant des interventions, les contributions des cantons et la reprise des pertes opérationnelles budgétées par la Rega et le CAS, le «fonctionnement normal» est financièrement assuré. Le Conseil de fondation et la Direction continueront à s'engager en faveur de ce principe des trois piliers.

Au nom du Conseil de fondation et de la Direction, nous adressons un grand merci à toutes les personnes concernées pour leur gestion des ressources financières judicieuse et ciblée ainsi que pour la planification réfléchie des projets et des financements.

Bilan et compte d'exploitation

Le Secours Alpin Suisse, Berne

Bilan au	**31.12.2014**	**31.12.2013**
Actifs	en CHF	en CHF
Actifs circulants		
Liquidités	490 112	151 320
Titres	1 588 469	1 620 358
Créances issues de livraisons et prestations vis-à-vis de tiers	764 254	699 891
Créances issues de livraisons et prestations vis-à-vis d'org.	64 154	1 636
Autres créances	5 538	123 510
Stocks	350 104	462 376
Actifs de régularisation	201 900	229 125
Total actifs circulants	**3 464 531**	**3 288 216**
Actifs immobilisés		
Equipement de sauvetage en crevasse	27 504	54 464
Radios et moyens de communication	60 453	93 809
Gestion du matériel informatique SAP	101 973	0
Total actifs immobilisés	**189 930**	**148 273**
Total actifs	**3 654 461**	**3 436 489**
Passifs		
Fonds étrangers à court terme		
Dettes issues de livraisons et prestations vis-à-vis de tiers	133 319	72 895
Dettes vis-à-vis d'organisations connexes	35 459	34 443
Autres dettes à court terme	29 601	10 851
Passifs de régularisation et provisions à court terme	267 354	228 253
Total fonds étrangers à court terme	**465 733**	**346 442**
Capital de la Fondation		
Capital libéré	2 000 000	2 000 000
Capital acquis	1 090 048	1 074 926
Résultat annuel	98 680	15 121
Total capital de la Fondation	**3 188 728**	**3 090 047**
Total passifs	**3 654 461**	**3 436 489**

Compte d'exploitation	**01.01–31.12.14**	**01.01–31.12.13**
	en CHF	en CHF
Produits		
Contributions des Fondateurs	1 604 187	1 463 256
Contributions des cantons	856 905	884 878
Dons/Legs	476 018	585 576
Produits bruts issus d'interventions	2 060 925	2 055 809
Produits bruts issus d'autres livraisons et prestations	271 601	264 890
Déductions sur le chiffre d'affaires	–386 347	–693 379
Total produits	**4 883 289**	**4 561 030**
Charges d'exploitation		
Charges de personnel liées aux interventions	–1 333 496	–1 091 035
Charges de personnel liées à la formation et aux autres prestations	–1 981 731	–1 833 504
Charges de matériel	–759 683	–839 453
Charges liées aux interventions	–68 974	–221 834
Amortissements	–111 303	–60 316
Autres charges d'exploitation	–600 546	–533 073
Total charges	**–4 855 733**	**–4 579 215**
Résultat financier		
Produits financiers	82 312	44 059
Charges financières	–11 188	–10 753
Total résultat financier	**71 124**	**33 306**
Résultat annuel	**98 680**	**15 121**
Attribution au capital organisationnel	**98 680**	**15 121**

Annexe aux comptes annuels 2014

1. Explications et généralité

Forme juridique: Fondation, conformément aux articles 80 et suivants du Code civil, sise à Berne
Base juridique: Acte de fondation du 24 octobre 2005
But de la Fondation: La Fondation a pour but de secourir les personnes en détresse. Elle s'occupe plus particulièrement du sauvetage et du secours d'urgence des personnes accidentées ou malades dans les Alpes, les Préalpes et les zones difficiles d'accès en Suisse ainsi que dans les régions limitrophes à l'étranger.
Partenaires de la Fondation: Club Alpin Suisse CAS, Berne et Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega), Kloten

Conseil de fondation

Franz Stämpfli	Président* Signature collective à deux
Franz Steinegger	Vice-président** Signature collective à deux
Raphaël Gingins	Membre*
Ernst Kohler	Membre** Signature collective à deux
Dr Françoise Jaquet	Membre* Signature collective à deux
Andreas Lüthi	Membre**
Dr med Roland Albrecht	Membre**
Pius Furger	Membre*

* désigné par le CAS, ** désigné par la Rega

Direction

Andres Bardill	Directeur Signature collective à deux
Elisabeth Müller	Directrice suppléante Signature collective à deux

Autorité de surveillance: Département fédéral de l'Intérieur, Berne
Organe de révision: KPMG AG, Zurich

2. Principes de comptabilité et de présentation des comptes

La comptabilité est tenue et présentée conformément aux exigences légales du Code civil et du Code des obligations.

3. Principes d'évaluation

Voici les principes appliqués pour évaluer les actifs:

Actifs:

Compte courant bancaire	Valeur nominale
Titres	Valeur boursière
Stocks	Coûts d'acquisition après déduction des amortissements
Immobilisations corporelles	Coûts d'acquisition déduction faite des amortissements linéaires réalisés conformément au plan (en principe sur 5 ans, 3 ans pour l'informatique)
Autres actifs	Valeur nominale

4. Explications des postes du bilan et du compte d'exploitation

Il n'y a pas de cautionnements, garanties, ni engagements de leasing.
L'ensemble des créances issues de livraisons et prestations vis-à-vis de tiers a été évalué en tenant compte de la structure d'âge et des risques d'encaissement, permettant la dissolution de ducroires d'une valeur de CHF 286 333, dont les comptes 2014 bénéficient. La facturation des prestations, à la fois systématique et rapide, a permis d'augmenter les liquidités, entraînant une hausse des moyens financiers de CHF 340 000.
Les créances vis-à-vis des donatrices et donateurs de la Rega sont amorties plus rapidement depuis début 2014. Il en résulte des amortissements nettement supérieurs.
Les investissements dans une solution informatique visant à suivre et à gérer le matériel relevant de la sécurité génèrent une hausse nette des actifs immobilisés de CHF 40 000, après amortissement normal.
L'amortissement usuel d'un tiers de la valeur marchande a été appliqué aux positions du stock.
Hormis la dissolution des ducroires précédemment évoquée, les principales modifications dans le compte d'exploitation concernent les points suivants: contributions des fondateurs (hausse), dons, legs (diminution), contributions des cantons (diminution), participations des stations de secours aux coûts (diminution).
Les produits issus des interventions sont restés constants malgré un nombre d'opérations inférieur, étant donné que plusieurs d'entre elles ont nécessité une mobilisation terrestre d'envergure. La remise progressive accordée lors d'opérations massives a toutefois eu un impact négatif sur l'équilibre entre recettes et dépenses par rapport aux chiffres de l'année précédente.
Lors de l'exercice 2013, les charges d'interventions ont généré des frais de tiers élevés à cause de l'implication de plus en plus fréquente des organisations partenaires lors d'opérations délicates. Or, ces coûts sont désormais imputés comme charges de personnel à partir de l'exercice 2014. Le fait de renoncer à des rapports internes de sous-

Rapport de l'organe de révision

traitance lors de la collaboration ponctuelle avec des organisations partenaires et de faire endosser au SAS la responsabilité du personnel se reflète dans les charges de personnel. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas seulement générées lors des interventions mais sont également liées à la disponibilité des stations de secours CAS et des organisations partenaires. L'équipement personnel de sécurité des sauveteurs CAS et l'achat de matériel d'intervention pour les stations de secours CAS comptent parmi les charges d'interventions et de matériel.

L'administration centrale par le SAS du personnel d'autres organisations partenaires a permis d'éviter les rapports internes de sous-traitance. De plus, grâce à des solutions globales pour les assurances sociales et de choses, des lacunes de couverture d'assurance ont pu être réduites.

Les autres charges d'exploitation comprennent les prestations fournies par les fondateurs.

Une stratégie de placement défensive a permis d'atteindre un rendement de 5,16 %, dégageant un résultat financier positif d'environ CHF 71 000.

5. Autres précisions

Prévoyance du personnel: Comme en 2013, un passif vis-à-vis des institutions de prévoyance du personnel de CHF 26 000 est porté aux comptes en fin d'année.

Valeurs des assurances incendie: Les immobilisations corporelles du Secours Alpin Suisse sont assurées de la même manière qu'en 2013, à hauteur de CHF 4 000 000.

6. Évaluation du risque

Dans le cadre de l'examen interne périodique de la couverture d'assurance, le Conseil de fondation et la Direction ont procédé à une évaluation du risque, validée en août 2014 lors de la réunion du Conseil de fondation.

KPMG SA
Audit
Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale 1872
CH-8026 Zurich

Téléphone +41 58 249 31 31
Téléfax +41 58 249 44 06
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de

Secours Alpin Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe / pp 9 à 11) de Secours Alpin Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

KPMG SA

Michael Herzog
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jan Brönnimann
Expert-réviseur agréé

Zurich, 26 mars 2015

KPMG AG/SA, a Swiss corporation, is a subsidiary of KPMG Holding AG/SA, which is a member of the KPMG network of independent firms affiliated with KPMG International Cooperative ("KPMG International"), a Swiss legal entity.

Membre de la Chambre fiduciaire

Impressum

Rapport annuel 2014 du Secours Alpin Suisse
Publication en allemand, en français et en italien.
La version allemande fait foi.

Editeur:
Secours Alpin Suisse, Centre Rega
Case postale 1414, CH-8058 Zurich-Aéroport
Téléphone: +41 (0)44 654 38 38, Fax: +41 (0)44 654 38 42
www.secoursalpin.ch, info@secoursalpin.ch

Impression:
Druckerei Egger AG, Frutigen

Layout:
visu'l AG, Berne

PERFORMANCE myclimate neutral Drucksache
No. 01-13-621304 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership